Fusion des services B'UL et EDC jeudi 8 juillet

Annonce initiale

Dans l'objectif de simplifier notre offre de services numériques, nous avons prévu de **fusionner les services EDC et B'UL** (le cloud personnel, accessible à l'adresse https://bul.univ-lorraine.fr). Ces services étant très similaires et se basant sur les mêmes solutions techniques, nous pensons qu'il sera plus simple de s'y retrouver avec une seule adresse et une seule interface.

Pour ce faire, nous allons automatiquement déplacer vos dossiers partagés "edc-xxx" (actuellement présents dans EDC) dans votre espace personnel B'UL (sans impact sur votre quota). Afin qu'ils ne se mélangent pas à vos documents B'UL actuels, nous déplacerons ces espaces de collaboration dans un dossier "EDC" à la racine de votre espace B'UL. Après cette migration automatique, les modifications que vous ferez dans l'interface de Gestion des Espaces Collaboratifs (création, modification, suppression d'espaces de travail) seront effectives dans la B'UL, et plus dans EDC, qui disparaîtra.

Les quelques documents que vous pourriez avoir à la racine de votre espace EDC devront être récupérés par vous-même, nous ne prévoyons pas de les récupérer automatiquement.

Nous opérerons cette migration le jeudi 8 juillet à partir de 7h30. Nous sommes obligés d'arrêter le service d'édition collaborative en ligne (onlyoffice) la veille au soir, ainsi que GEC le jour même rendant impossible la création ou la modification d'espace. Ce jour, la migration se fera progressivement sur chaque espace, ce qui signifie que vous pourrez continuer d'accéder à vos documents tout au long de la matinée (dans EDC), jusqu'à ce qu'ils soient migrés dans la B'UL. À ce moment, une coupure d'accès de quelques minutes sera visible, le temps de déplacer les données de votre espace EDC dans la B'UL et de repositionner les partages/accès nécessaires.

Si vous synchronisez vos documents EDC sur votre ordinateur, via le client de synchronisation, nous vous recommandons d'ajouter le serveur B'UL à ce client, pointant vers un dossier différent de votre ordinateur (voir cette documentation ou cet export PDF). Ainsi, le jour J, sur votre ordinateur, vos dossiers edc-xxx disparaîtront automatiquement de votre espace synchronisé EDC pour apparaître dans votre espace synchronisé B'UL.

Nous vous enverrons un mail de rappel la veille de l'opération. En attendant, si vous avez des questions, vous pouvez les poser dans les commentaires cidessous.

English version

In order to simplify our digital service catalog, we are going to merge EDC and B'UL (our personal cloud service, https://bul.univ-lorraine.fr). As these services are really similar and based on the same technical solution, we thought that it was time to simplify with only one adress and one interface.

To achieve this goal, we're going to automaticaly move your shared folder "edc-xxx" (currently on EDC) to your personal cloud B'UL (without reducing your personal quota). In order to avoid naming problems with your current B'UL documents, we're going to move the collaborative spaces in a folder named "EDC" at the root of your B'UL space. After this automatic procedure, all changes made in GEC (Gestion des Espaces Collaboratifs) (create, update, delete working spaces) will be done in B'UL instead of EDC which will eventually be closed.

If you have any document at the root of EDC (https://edc.univ-lorraine.fr) you'll have to collect it by yourself before the definitive shutdown of the service a few weeks later.

This operation will start on Thursday 8th July 2021 at 7.30am. We'll have to stop the collaborative editing service (onlyoffice) the day before, along with GEC. You won't be able to create or modify spaces. From 7.30am on, the changes will be done progressively space by space, which means that you'll be able to access and work with your documents in EDC until migration is done and your files become accessible on B'UL. When your spaces will start their migration, you may encounter a small service interruption during the process.

If you synchronise your EDC files on your computer with a desktop client, we suggest that you add B'UL server to your client syncing to a different folder on your computer. So, when the migration is over, your folders edc-xxx will automatically disappear from your EDC folder to become available in the "EDC" folder of your synchronised B'UL space.

Foire aux questions

Le basculement vers B'UL va-t-il avoir des effets sur les partenaires externes à l'UL ? Pourront-ils avoir automatiquement accès aux nouveaux espaces sur B'UL ? Quel sera la procédure pour eux pour se connecter ?

Les comptes invités numériques ont été créés sur la B'UL et nous réappliquerons les accès qu'ils ont actuellement dans EDC.

La seule différence est qu'ils devront accéder aux espaces collaboratifs à l'adresse https://bul.univ-lorraine.fr à partir du 8 juillet (au lieu de https://edc.univ-lorraine.fr actuellement).

Pour info, le mail ci-dessus leur a été envoyé également et nous insisterons sur ce sujet dans le mail de rappel, la veille des événements.

De plus, ils recevront un mail en fin d'opération pour leur rappeler les espaces auxquels ils ont accès et leur nouvelle adresse.